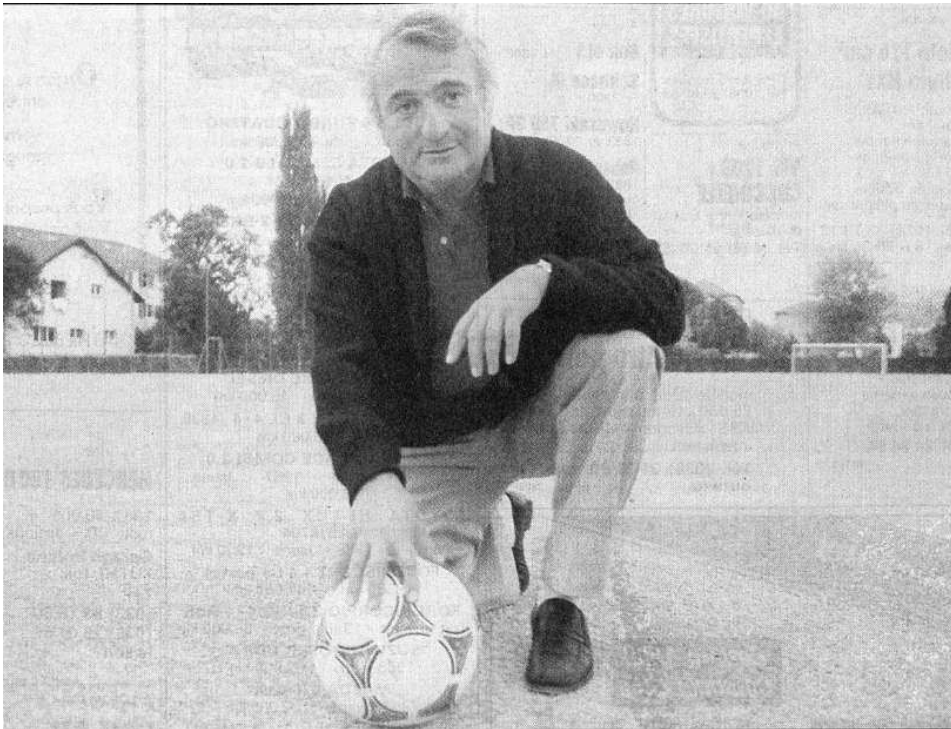


Publication: L'Express; Date: Oct 7, 1989; Section: None; Page: 3



Gazon synthétique

Inauguration à Neuchâtel du premier terrain artificiel du Bas du canton



MARIO BERNASCONI – Le commissaire aux sports essaie ce magnifique terrain synthétique inauguré hier en fin d'après-midi. swi. 12

« **T**out vient à temps pour qui sait attendre, doivent se dire aujourd'hui les centaines de footballeurs qui font partie du groupement de football corporatif et qui disputent chaque année plus de deux cents matches sur ce terrain des Charmettes qui leur est réservé. »

C'est par ces mots que Blaise Duport, directeur du Service des sports de la ville de Neuchâtel a commencé une allocution prononcée à l'occasion de l'inauguration officielle du terrain synthétique des Charmettes, à Neuchâtel.

Ce terrain, touté hier pour la première fois par les sportifs et invités d'une cérémonie officielle suivie d'une verrée et de matches de démonstration, a été aménagé par une entreprise de Crissier. Le matériel utilisé - 10 tonnes de gazon synthétique torsadé et 130 tonnes de sable de rivière provenant de la Drôme - est ultramoderne. Son élasticité est de 60% (celle du gazon naturel varie entre 40 et 70 % selon le degré d'humidité).

L'avantage de ce nouveau procédé est de permettre de jouer avec des crampons, a précisé le constructeur qui a terminé les travaux mercredi.

Les utilisateurs du terrain des Charmettes peuvent ainsi s'enorgueillir de posséder non seulement le premier sol synthétique du Bas du canton mais aussi le second de ce genre de Suisse,

le premier étant celui posé ce printemps au Grand-Saconnex, dans la banlieue de Genève.

◇ M. Pa